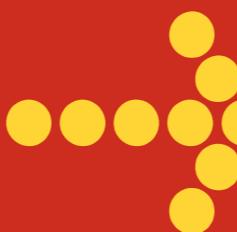




Elections législatives 2012  
**Le gage  
de neutralité**

Les prochaines élections législatives doivent être précédées par des mesures politiques et des garanties techniques, à même d'assurer la transparence du scrutin.  
...❖ Lire pages 2 et 3



**Les partis exigent  
un gouvernement  
«apolitique»**

Affaire Trust Bank

**Dans  
«l'illégalité»  
depuis trois  
ans !**

La Trust Bank Algeria, mise sous surveillance bancaire depuis une semaine, n'aurait pas respecté le montage de l'augmentation de capital prévu par les lois algériennes en vigueur, a révélé hier l'administrateur provisoire de cette banque étrangère de droit algérien, Ali Ameziani.

...❖ Page 5

Le poète et écrivain Tahar Bekri

**«On ne s'immole pas par  
le feu entouré de jasmins !»**

Il y a un an presque jour pour jour, le poète, écrivain et universitaire Tahar Bekri, nous accordait dans ses colonnes un entretien dans le sillage de l'embrasement révolutionnaire qui bouleversait la Tunisie. L'incrovable était arrivé, l'autocrate au pouvoir depuis 23 ans, s'était enfui, ou plutôt comme disent les Tunisiens, il avait été «dégagé».

...❖ Pages 12 et 13



## ENTRETIEN

Le poète et écrivain Tahar Bekri

# « On ne s'immole pas par le feu entouré de jasmins ! »

Entretien réalisé par Abdelmadjid Kaouah

Il y a un an presque jour pour jour, le poète, écrivain et universitaire Tahar Bekri, nous accordait dans ces colonnes un entretien dans le sillage de l'embrasement révolutionnaire qui bouleversait la Tunisie. L'inroyable était arrivé, l'autocrate au pouvoir depuis 23 ans, s'était enfui, où plutôt comme les Tunisiens, il avait été « dégagé ». Depuis le 15 janvier 2011 que de péripéties à la fois inattendues et exaltantes ! La Tunisie donnait au monde arabe une belle leçon de liberté qui sera suivie avec des bonheurs différents dans d'autres pays du Maghreb comme du Machrak. La révolution tunisienne fut l'œuvre de ses propres fils et en Occident, plus particulièrement en Europe, les classes politiques officielles furent sourdes à l'appel du peuple tunisien. Il s'en est trouvé même qui par la voix de leur ministre offrirent au régime de Ben Ali leur expertise policière en matière de répression des manifestations (avant le précédent de l'intervention de l'Otan en Libye). Mais ceci est une autre histoire. Le peuple tunisien est en train d'écrire avec courage -et non sans difficulté- son avenir. Aux côtés des couches populaires -desquelles vint la première étincelle-, des intellectuels, des artistes, des écrivains et des poètes, au pays ou en exil,- aux antipodes des courtisans qui prospéraient au cœur du régime despote -, choisirent la voie de la dignité et de la liberté. Parmi eux Tahar Bekri, qui saluait publiquement dès les premières heures, la révolution populaire. Il s'était exprimé à l'époque, notamment, dans Algérie News. Nous l'avons recontacté pour le premier anniversaire de la révolution tunisienne. Tahar Bekri évoque l'actualité et le fondement de son œuvre personnelle, et répond à nos interrogations sur la place et le rôle -hier et aujourd'hui- des créateurs dans le processus politique en cours en Tunisie. Paroles de poète doublé de citoyen attentif.



*Algérie News* : Tahar Bekri, commençons cet entretien par ta dernière production : « Si la musique doit mourir », titre d'un CD, paru aux Ed. Goasco, tiré d'un recueil éponyme, en collaboration avec Pol Huellou. C'est la rencontre entre la poésie et la musique. Ton texte est décliné dans différentes langues. Que peux-tu nous préciser à propos de cette expérience originale et comment s'est-elle concrétisée ?

Tahar Bekri : C'est un projet que nous voulions réaliser depuis quatre ans, au moins. Il s'agit d'une œuvre poétique, écrite après les événements du 11 Septembre, mise en musique par le compositeur et chanteur, Pol Huellou, traduite et dite en français, en arabe, en anglais, allemand, grec et breton. Des comédiens, chanteurs, musiciens d'Arménie, d'Irlande, de France et d'Angleterre, ont collaboré à cette création qui se veut une vision

ouverte du monde, où l'art constitue un langage fraternel, non celui des armes. Le poète que je suis ne peut que se réjouir d'une compagnie si généreuse.

Ta poésie est saluée par la critique, traduite dans différentes langues, tu es considéré comme l'une des voix poétiques importantes au Maghreb. Quand tu as commencé à publier tes premiers poèmes, t'attendais-tu à ce remarquable aboutissement ?

Dans l'aventure poétique, rien n'est moins sûr. Comme dans toute œuvre de l'esprit, la résonance qu'elle trouve, nait de ce qui émeut le lecteur, ce qui ne le laisse pas indifférent, ce qui le touche. L'acte d'écriture ne peut se suffire d'être sa propre finalité. Encore moins, s'il tombe dans la gratuité langagière. Les mots sont trop importants pour les limiter à des exercices de style ou à des lieux communs. Je suis

surpris moi-même par le nombre de sites poétiques ou artistiques qui publient des extraits de mes poèmes, les mettent en images ou s'en inspirent pour des photographies... Ces rencontres anonymes à travers la planète, par Internet interposé, montrent à quel point l'acte poétique n'est pas vain.

Titre après titre, tu construis, méthodiquement, une somme poétique, une œuvre habité par les rumeurs de la mer. Te souviens-tu de ton premier poème ?

Oh oui ! C'était un poème dédié à ma mère que j'avais perdue quand j'avais dix ans. Dès que j'ai pu maîtriser la langue française, c'est-à-dire, à treize ou quatorze ans, j'ai voulu exprimer cette douleur. Cet événement familial m'a marqué. Ecrire est devenu comme parler en silence. Je pense que cela a scellé mon rapport au monde et à la poésie. Pour la mer, je suis natif de la palmeraie maritime dans le Sud tunisien, Gabès. Elle a marqué mon enfance comme mes départs, mes voyages et mon errance. Dimension réelle et métaphorique, où que j'aille, elle habite mon être, dans le tumulte des flots comme dans l'écume éphémère.

Entre le moment où tu as commencé à écrire et aujourd'hui, nous avons changé de siècle et même de millénaire. Tu as toujours plaidé pour une poésie sans frontières. Mais la poésie peut-elle échapper à son temps ?

Bien sûr, la poésie peut échapper à son temps. Mon dernier recueil est « Je te nomme Tunisie » (Ed. Al Manar, 2011). Je ne l'ai pas écrit dans l'urgence. Je l'avais commencé en 2009, les événements en Tunisie ont accéléré son rythme. Je tiens à ce que l'ontologique prime sur le circonstanciel. La poésie ne peut se réduire à être un écho de l'événementiel. Elle est d'abord chant profond, vibration de l'être, émotion et pensée. Plaider pour une poésie sans frontières ne veut pas dire qu'on n'écrive pas à partir d'un lieu à un moment précis. La Tunisie, qui traverse tous mes livres, ne m'a jamais empêché d'être regardant, de mêler mes origines aux quatre vents. J'ai toujours peur que notre attachement aux racines, poussé à l'extrême, ne les fasse pourrir. Je rejette toute identité fermée, immobile, immuable, statique. Je sens comme un besoin immense de parcourir librement le paysage humain, dans l'espace comme dans le temps. Toutes les causes humaines sont miennes et si l'espace change, les problématiques restent les mêmes.

Dans cet ordre d'idée, ton pays, la Tunisie, a connu, je ne dirai pas une « Révolution du jasmin », une appellation qui doit t'agacer, mais une rupture spectaculaire avec l'ordre dominant oppresseur. Un processus à la fois inédit et précurseur d'autres insurrections populaires qui se déroulent actuellement dans le monde arabe avec des bonheurs différents. En son temps, Rimbaud revendiquait une poésie qui ne rythmait pas seulement l'action mais qui sera en avant. En ce premier anniversaire de la révolution tunisienne, dirais-tu que les poètes tunisiens (de langue française comme arabe) ont-ils été des « voyants » ? Ou, pour le moins, si tu me permets ce jeu de mots, des « pré-voyants » ?



Je suis heureux que la révolution tunisienne fête son premier anniversaire en paix et que son succès épargne le sang des martyrs qui coule encore chaque jour dans d'autres pays arabes. En effet, je considère la révolution tunisienne comme celle du « cactus », je veux dire par là, qu'elle a été et le reste encore, l'expression des laissés-pour-compte, des oubliés du développement, des chômeurs diplômés ou pas, des spoliés, des humiliés, des sacrifiés, des déespérés. On ne s'immole pas par le feu entouré de jasmins ! En littérature, ceux qui ressentent les travers de la société tunisienne l'ont toujours écrit. En période de répression et d'empêchement des libertés publiques, il nous faut savoir lire entre les lignes. Dans la littérature mondiale, les exemples sont fréquents. Il s'agit moins de voyance ou de prévoyance que d'écriture qui ne fait pas de concession sur son contenu, comme sur son contenant. Le regard critique n'a pas manqué à la création tunisienne. Son combat était comment déjouer la censure ou l'autocensure. La figure, la métaphore, la parabole, l'allusion indirecte, la fable, aident à créer des formes esthétiques qui permettent de révéler des vérités que l'Histoire finit par confirmer. Etre visionnaire, c'est avoir une conscience aiguë de la réalité à changer. En somme, l'utopie nécessaire. «Les peuples se mesurent à leurs rêves», disait l'écrivain Jean Guehenno.

**N'est-ce pas un poète, Abou El Kacem Chabbi, dont deux vers figurent dans l'hymne national de la Tunisie, qui fut le cri de ralliement de la révolution du 14 janvier ? Qui aurait pu prévoir une telle actualité de ce poète, dont le Verbe même officialisé, a été un levain dans la mobilisation populaire face à Ben Ali et son régime ? Miracle d'une parole irréductible ? Une singularité tunisienne ?**

Chabbi est un grand poète (1909-1934), mort si jeune, à l'âge de 25 ans. Il a chanté l'amour et la liberté. Deux thèmes majeurs dans la poésie. Son amour de la vie « Aghani al Hayat » (Chants de la vie) publié seulement en 1955, est son unique recueil. Le poète est celui qui s'oppose à ceux qui donnent la mort : les tyrans, les dictateurs, les oppresseurs, les injustes, les obscurantistes, les ennemis de la lumière. Pour cela, il faut la volonté. Celle-là qu'il

exprime dans son poème « La Volonté de vivre » et dont on a scandé les deux vers partout lors des événements :

« Si le peuple décide un jour de vivre  
Force est au Destin de répondre  
Force à la Nuit de se dissiper  
Force aux chaînes de se briser...»

Comment être insensible à une telle poésie pour laquelle Chabbi, d'ailleurs, fut attaqué de blasphème et d'hérésie ! Je suis fier que les Tunisiens se soient saisis de la poésie dans leurs luttes. C'est pour moi une chose rassurante. Cela aurait rendu Chabbi moins désespéré et pessimiste sur le sort de son peuple. Non, ce n'est pas une singularité tunisienne, ni arabe. L'histoire de la poésie, de la Russie, à la Pologne, en passant par la Palestine, la France, l'Espagne ou le Chili, nous montre comment des poètes étaient liés au destin de leur peuple.

**Au Maghreb, le paysage poétique est aujourd'hui, de tonalités diverses, voire très contrastées. En Algérie, par exemple, la poésie après avoir été une locomotive de l'expression littéraire a aujourd'hui, perdu de sa vitalité au profit du roman qui semble mieux refléter les enjeux actuels de la société algérienne ?**

Je partage votre constat. Je pense que, dans le cas du Maroc et de la Tunisie, la poésie est dynamique et présente. Il ne faut pas oublier les voix de langue arabe. Dans une littérature, ce sont les talents qui imposent le succès du genre littéraire. Le roman algérien s'est affirmé ces dernières décennies comme l'expression majeure par l'importance de ses auteurs. Bien sûr, aux dépens de la poésie. Mais cela ne veut pas dire que cette dernière ne peut pas refléter les enjeux actuels de la société. Cependant, la société serait-elle la seule thématique valable en littérature ?

**Que peut-on dire de la place de la poésie en Tunisie ? Hier et maintenant dans le processus du changement démocratique ? Dans un entretien au lendemain de la révolution tunisienne, tu répondais, en reprenant Ismail Kadaré, que l'écrivain qui était médiocre sous la dictature, le restait après...**

Ceux qui n'ont pas été au service du pouvoir et de son mensonge sont restés fidèles à leur plume. Avant ou après le

changement démocratique. Ce sont les mêmes. Ils n'ont fait que leur devoir de poète et d'écrivain. Les auteurs opportunistes et hélas, il y en a, ne seront pas plus crédibles après leur retournement. Ce n'est pas spécifique à la Tunisie. Les vrais enjeux aujourd'hui sont d'empêcher l'intolérance, la rigidité du discours religieux. Garder sa plume en alerte. Veiller à son indépendance intellectuelle. Refuser la langue de bois. Etre la sentinelle de la vérité. Aller à l'essentiel. Participer à la construction d'une Cité idéale.

**Tu aimes à dire que « la poésie ne s'écrit pas de la réponse mais de la quête, de la question ». Dans l'euphorie révolutionnaire, la parole fonctionne souvent sur la certitude. La facilité et le cliché unanime guettent-ils demain les écrivains des pays arabes « libérés » ?**

Par tempérament et par expérience, je suis méfiant de ceux qui imposent leur certitude aux autres, qui manquent d'humilité face au doute critique. L'affirmation grossière n'a jamais été bonne conseillère. L'Histoire est remplie d'exemples d'écrivains devenus la voix de leur maître, chantres d'idéologies qui ont brillé par leur échec. Ils ont participé directement ou indirectement à cet échec. La vérité du poète n'est pas un dogme, elle est questionnement profond, affranchi, dicté par sa propre conscience, son exigence intellectuelle et sa force morale. C'est la poésie suffisante d'elle-même, écrite dans la rhétorique des discours pompeux et creux, affirmée sans nuances qui a appauvri la poésie.

**Tu es également universitaire, chercheur et essayiste. Autre particularité, tu écris aussi bien en français qu'en arabe. Tu as même consacré un travail de recherche à Malek Haddad, ce poète et romancier de talent, lequel, faute de pouvoir écrire en arabe, a en quelque sorte, choisi le suicide littéraire. Comment décrypter ce choix ? En Tunisie, une telle démarche est-elle concevable ?**

En effet, j'ai soutenu en 1981 une thèse de doctorat, consacrée à Malek Haddad, publiée depuis, convaincu de mon devoir à l'égard de la littérature du Maghreb et la gravité de la question de la langue. En réalité, j'ai découvert Malek Haddad d'abord,

grâce à la belle traduction en arabe faite de « Je t'offrirai une gazelle » par mon compatriote, Salah Garmadi. J'étais alors lycéen. J'ai pris conscience à ce moment-là que la colonisation était aussi un projet de confiscation de l'identité, de défiguration de la personnalité. Cependant, lors d'un hommage que nous rendions à Malek Haddad à l'IMA, le frère de l'écrivain, a révélé que l'auteur a continué à écrire et il y a des manuscrits non publiés, qui prouvent qu'il n'a pas déposé sa plume ni a choisi le suicide littéraire. La famille de l'écrivain ne peut publier ces manuscrits par respect à la volonté de l'auteur. Ce silence supposé pour raison linguistique est peut-être une contre-vérité. En tout cas, il n'est pas concevable en Tunisie car l'enseignement était, dans sa majorité, bilingue et la langue arabe n'a pas subi le sort qu'elle a eu en Algérie. Je suis moi-même le fruit de l'école franco-arabe dans la Tunisie indépendante. Le rôle de l'écrivain est de briser le silence. Dans n'importe quelle langue possible. Dans le contexte maghrébin, il ne faut surtout pas que la question de la langue soit source de violence ou de terrorisme intellectuel mais un plus sur le chemin de la démocratie qui est l'apprentissage du respect de la différence.

**Pour finir, peux-tu nous entretenir de tes projets ?**

Je viens de finir l'écriture d'un nouveau recueil inspiré par un voyage en Turquie et m'apprête à préparer une petite anthologie de poètes palestiniens, voix récentes d'auteurs vivant aussi dans la diaspora. Après mon ouvrage « Salam Gaza » (Elyzad, 2010), je sens cela comme un devoir.

A. K.

Tahar Bekri est né en 1951 à Gabès. Quelques publications de Tahar Bekri : « Salam Gaza », carnets, Elyzad, Tunis 2010 « Les Dits du fleuve », Al Manar, Paris, 2009. « Le Livre du souvenir », Elyzad, Tunis, 2007.

Il prépare actuellement une anthologie des voix récentes de la poésie palestinienne.